

# MISE À JOUR DU DOSSIER UNIQUE MONÉTIQUE 2024

## Qui doit actualiser son Dossier unique monétique ?

La mise à jour du dossier monétique doit être faite **tous les ans** en novembre / décembre.

C'est une procédure **OBLIGATOIRE** pour toute personne désirant inscrire ses enfants à au moins une des activités suivantes : restauration scolaire, accueils du matin et du soir, études surveillées, accueil de loisirs, stages de l'école multisports, crèche et halte-garderie.

La réactualisation du dossier permet de calculer le tarif applicable à chaque activité.

👉 **Le tarif maximum sera appliqué dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour tout dossier non mis à jour.**

👉 **Aucune régularisation ne sera effectuée après cette date.**

## Comment actualiser son dossier ?

- ✓ Soit en vous connectant sur le Portail famille (<https://portailfamille.lemeesurseine.fr>) pour :
  - mettre à jour vos informations personnelles : numéro de téléphone, adresse, mail, accompagnateurs...
  - transmettre les pièces justificatives nécessaires au calcul du quotient familial
- ✓ Soit en vous présentant à l'Espace Accueil avec les pièces justificatives aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville.

### Copies des pièces justificatives obligatoires

- L'avis d'imposition 2023** des revenus de la famille vivant sous un même toit  
👉 Vous pouvez l'obtenir immédiatement en le téléchargeant sur la page d'accueil du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) - cliquez sur "Accéder à mon espace" ou sur "Mon espace, Particulier"
- Le dernier bulletin de salaire** ou **une attestation récente de Pôle Emploi** mentionnant les **indemnités journalières** ou la **notification de versement CAF** si bénéficiaire du RSA, PAJE...
- Une attestation de la CAF**  
👉 Demandez-la sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou à la borne interactive installée à la Caf.
- Un IBAN (RIB)** si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique.  
👉 Le prélèvement automatique n'est enclenché qu'à réception de l'autorisation de prélèvement signée.
- En cas de séparation** : une **copie du jugement**.
- Pour chaque enfant** : une **copie du livret de famille** ou un **extrait d'acte de naissance**
- Un justificatif de résidence** datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture distributeur énergie, eau...)
- Les pages vaccination du carnet de santé de l'enfant** si l'enfant a reçu des vaccins depuis la dernière mise à jour du dossier

👉 **Ces pièces justificatives sont à remettre tous les ans lors de la mise à jour du dossier.**

# Le PORTAIL FAMILLE

<https://portailfamille.lemeesurseine.fr>  
La solution idéale pour vous faciliter la vie

✓ **Disponible 24h/24h**

✓ **Gratuit**

✓ **Gérer votre compte :**

- ✓ Accéder à vos informations personnelles
- ✓ Mettre à jour votre compte famille :
  - Dossier famille : adresse, téléphone, situation familiale...
  - Dossier enfant : fiche sanitaire, personne autorisée à venir chercher l'enfant...

✓ **Gérer les inscriptions de votre enfant**

✓ **Gérer vos factures et vos paiements :**

- ✓ Consulter et imprimer vos factures
- ✓ Effectuer vos paiements en ligne

**Vous ne possédez pas encore votre compte Famille ?**  
Demandez-en l'ouverture par mail à [monetique@lemeesurseine.fr](mailto:monetique@lemeesurseine.fr)  
ou cliquez sur « contactez-nous » sur la page d'accueil du Portail Famille  
ou contactez l'Espace Accueil au 01 64 87 55 45

The screenshot shows the homepage of the 'Portail familles du Mée-sur-Seine'. The header is blue with the text 'Bienvenue sur le Portail familles du Mée-sur-Seine'. Below the header is a navigation menu with 'Accueil', 'Se connecter', and 'Actualités'. A central banner features a group of diverse children holding hands. The main content area is divided into several sections: 'Liens utiles' (Site de la mairie, Foire aux questions), 'Documentation' (Règlement périscolaire), 'Bienvenue' (Vos services en toute simplicité), 'Connexion' (login form with fields for email and password, and a 'Connexion' button), 'Actualités' (Inscriptions scolaires), and 'Guide utilisateurs'.